

L'Abattoir, Chalon-sur-Saône
Atelier 231, Sotteville-lès-Rouen
Ateliers Frappaz, Villeurbanne
Le Boulon, Vieux-Condé
Le Citron Jaune, Port-Saint-Louis-du-Rhône
Le Fourneau, Brest
Lieux publics, Marseille

Réseau des 14 centres nationaux des arts de la rue

Le Moulin Fondu, Noisy-le-sec
La Papeterie, Angers
Le Parapluie, Aurillac
L'Usine Tournefeuille
Pronomade(s) en Haute-Garonne
Quelques p'Arts..., Boulieu-lès-Annonay
CNAR Sur le pont (La Rochelle)

TRIBUNE

Un espace public en état d'urgence artistique

A chaque printemps, on voit fleurir de nouvelles annonces médiatiques. Culture pour tous, culture pour chacun, accès à la culture pour les publics empêchés... On allait voir ce qu'on allait voir, l'art et la culture ne seraient bientôt plus réservés à une élite cultivée. Les années passent, les annonces passent, les ministres passent...

Pourtant, la France peut s'enorgueillir d'être en pointe sur une forme démocratique par essence, la création et l'action artistiques en espace public. Un art qui touche tous les citoyens sans exception, qui bouleverse les catégories, qui défie les chapelles, qui permet aux artistes de partager un regard singulier sur nos espaces communs, sur leurs usages, sur leurs récits. A l'heure où la France est confrontée à la terreur, aux replis identitaires et à la peur de l'autre, l'espace public est plus que jamais un enjeu majeur, et les artistes y ont un rôle essentiel à jouer.

Car ce secteur artistique est en plein bouillonnement. Les arts visuels et le spectacle vivant se croisent, liés par le souci permanent du contexte. Certains artistes construisent leurs œuvres avec les habitants, d'autres inventent avec le territoire qu'ils arpentent, d'autres encore s'impliquent dans les quartiers les plus fragilisés ...

Sans conteste, la France est sur ce sujet une référence : les compagnies de théâtre de rue ou les artistes plasticiens sont invités dans le monde entier, les festivals et les grands événements urbains français sont les rendez-vous incontournables des artistes et professionnels étrangers, les réseaux européens sont pilotés par des structures hexagonales.

Et puis le Parlement a inscrit dans la loi la notion de droits culturels en juillet 2015, changement fondamental de conception des politiques publiques de la culture, au cœur de l'action de nombreux de nos lieux. Et c'est sous l'impulsion de la Fédération nationale des arts de la rue qu'il a été demandé l'étude d'un nouveau 1% pour financer l'art en espace public.

Dans tout ceci, le Ministère de la Culture et de la Communication joue un rôle bien marginal :

- Nos quatorze centres nationaux reçoivent à eux tous un financement inférieur à un seul théâtre national.
- Le centre de ressources du secteur HorsLesMurs va disparaître et être fusionné avec celui du théâtre.
- A force de la réclamer, il existe même depuis 2014 une Mission nationale pour l'art et la culture en espace public, spectacle vivant et arts visuels, festivals et événements urbains, ministères, élus, collectivités territoriales et urbanistes, ses travaux très féconds ont réuni une centaine de personnes. Le rapport de cette mission vient d'être rendu par la Ministre assortie de quelques mesurette. Il ne semble pas prévu pour le moment que cette Mission qui a mis en chantier un important travail de réflexion autour de la création en espace public, poursuive ses travaux.

Tout tarde, s'engluant dans les méandres du ministère, est renvoyé toujours à plus tard, à trop tard. « Tout changer pour que rien ne change ». Et si la litanie des déclarations de bonnes intentions n'avait finalement pour but que de toujours repousser plus tard la prise en compte de formes de création artistique qui touchent le plus grand nombre ?

Le réseau des Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public